

PERVERSION SEXUELLE, PERVERSITÉ MORALE, PERVERSION NARCISSIQUE

Daniel Zagury

Je vais décrocher un peu par rapport à tout ce qui vient d'être dit, pour partir d'une démarche plus pragmatique, et soulever les questions que se sont posés les thérapeutes qui, notamment en prison, ont cherché ce qu'ils pouvaient faire avec les délinquants sexuels. Comment cela a-t-il permis de modifier les notions de perversion, de perversité ou des perversions narcissiques, dont je vais vous dire ce que je pense ?

La question frontale était alors: « Peut-on soigner des sujets condamnés pour des infractions sexuelles, selon quelles indications et dans quelles limites ? ». Cette question comporte un préalable, j'ai l'habitude de différencier ce que j'appelle « les pervers de divan » et « les pervers de prison », parce que ce ne sont pas du tout les mêmes, ou bien très rarement. Et ceux qui ont accepté d'affronter de tels enjeux thérapeutiques ont d'emblée ressenti un malaise devant le fossé qui sépare la théorie freudienne des perversions de toute la gamme de ce qu'ils pouvaient observer. En un mot, ceux qui sont impliqués dans des actes de délinquance sexuelle sont très rarement des pervers sexuels au sens où nous l'entendons traditionnellement.

Si on s'en tient à la définition freudienne de 1905, les sujets dont la satisfaction sexuelle obéit à l'exclusivité et à la fixation ne représentent qu'un contingent très faible de ceux dont le fonctionnement mental pervers ou les conduites d'allure perverse sont au premier plan. Et donc, on s'est trou-

vé confronté à des formes mixtes. Je sais que cela pourra choquer - mais je suis là pour choquer, c'est pour cela que vous m'avez invité -, je pense à des formes mixtes névrotico-perverses. Il ne faut pas placer le dogme avant l'observation. On observe avant et on voit ce qu'on peut en faire. Outre ce que Janine Chasseguet-Smirgel appelait des raptus pervers, on a observé toutes sortes de personnalités, psychopathiques, limites, narcissiques, borderlines, psychotiques... On a rencontré des défenses perverses, des moments pervers, des mouvements pervers, des stations perverses avec des évolutions aléatoires, beaucoup plus fréquemment que des organisations perverses stables, fixées.

Il y a quelque chose de très choquant de s'emparer de l'alibi freudien pour court-circuiter le trajet qui va de l'acte à la personne, en invoquant directement une structure perverse. Georges Lantéri-Laura avait bien montré que cette notion de structure perverse assurait exactement le même office que la constitution perverse de Dupré. Il ajoutait que cette constitution perverse « incarnait laïquement le mal ». Évidemment on est beaucoup plus savant quand on parle de structure perverse ou de constitution perverse – quelle horreur ! - mais en fait, n'est-ce pas un peu la même chose? Et au fond n'est-ce pas la condamnation sans appel de tout espoir de changement, en contradiction d'ailleurs avec les statistiques de récidive et avec l'observation clinique? Alors, en caricaturant à peine, le préjugé s'articule autour d'une logique implacable que j'ai souvent observée dans les expertises, notamment les expertises des années 70' ou 80' : « Les actes observés relèvent de la perversion sexuelle, la perversion sexuelle relève d'une structuration définitive, toute ambition thérapeutique est un leurre dangereux », et la psychanalyse freudienne est invoquée pour justifier l'abstention, qui est la forme théorisée du rejet.

J'ai prétendu dans un ou deux articles que la seule contre-indication de la tentative d'approche thérapeutique de ces sujets était effectivement l'organisation perversion fixée et stable. Allez donc soigner Fourniret ! Non seulement c'est mission impossible, mais c'est contre-productif.

Utiliser la psychanalyse pour récuser toute approche thérapeutique, engage plusieurs contresens. D'abord c'est la confusion entre les perversions érotiques et les perversions narcissiques, les perversions sexuelles et la perversité. J'aime beaucoup la formule de Paul-Claude Racamier qui parlait de « l'érotisme triste » qui colore toute perversion sexuelle. C'est confondre cet érotisme triste avec la violence qui s'empare secondairement de l'appareil sexuel et qui caractérise la plupart des actes de délinquance sexuelle.

C'est la confusion de toute une série de défenses face à la menace d'effondrement et de l'organisation stable, que l'on n'observe en fait que chez un très faible contingent d'abuseurs sexuels. En réalité, c'est beaucoup plus fréquemment l'absence d'organisation qui prévaut.

Cela nous invite à un petit parcours sémantique. En psychanalyse on ne parle de perversion qu'en relation à la sexualité. Il n'y a de perversion qu'érotique. Je reprends Laplanche et Pontalis, tout simplement. En rapprochant le pervers du normal, Freud dénie que l'on puisse attribuer au terme de perversion un caractère de blâme. La malignité, la cruauté relèvent de la perversité et sont exclues du champ freudien des perversions. Alors j'aime beaucoup le mot de mon maître Chazaud selon lequel « Freud a démoralisé la perversion ». Mais l'ambiguïté est d'abord sémantique, puisqu'à l'adjectif pervers correspondent deux substantifs, perversion et perversité. Le moins que l'on puisse dire est que le recours au terme « pervers » se fait dans la plus grande confusion. Dans une institution, quand un malade est un peu pénible, c'est un pervers ! Je dirai après ce que je pense de la mode de la perversion narcissique, qui est un peu la même chose. Le même terme va être employé, depuis la simple aptitude manipulatoire dans l'institution, jusqu'aux crimes les plus épouvantables. Il faut quand même mettre un tout petit peu d'ordre dans la maison.

Tout l'effort freudien avait quand même été justement de dégager les perversions sexuelles du mal. Mais la chose résiste à la pudeur des mots, et ça c'est tout l'intérêt de la notion de perversion narcissique élaborée par Racamier, rapprochée, sans ambages d'ailleurs, du côté de la perversité. J'aime beaucoup la formulation d'André Green, parce que je trouve qu'elle condense la question de ce rapport justement entre le mal et la perversion : « La sexualité n'a partie liée avec le mal que lorsque sa composante érotique est dominée par sa composante narcissique , c'est à dire lorsque la haine, qui prend là sa source dans l'auto-affirmation du Moi, monopolise presque entièrement l'érotisme ».

Il est devenu habituel, dans un trajet qui va de perversion érotique en perversion narcissique, d'évoquer les derniers écrits de Freud sur le déni et le clivage du Moi comme intuition inachevée d'un rapport des perversions à la psychose, légitimant d'autres paradigmes comme la ré-élaboration de la théorie des perversions à partir de la seconde théorie des pulsions.

Dans le champ qui nous concerne, celui des délinquants sexuels, il y a toute l'importance des concepts de violence fondamentale, voir à ce propos Jean Bergeret; d'emprise, terme qui lui aussi a pris une résonance extraordinaire

à partir de Bela Grunberger; de ce que Claude Balier a appelé la perversité sexuelle. On n'est plus dans un écart entre perversion sexuelle d'un côté et perversité morale de l'autre. Il parle de perversité sexuelle; de Dorey avec le déni d'altérité; et je passe sur une série de travaux de Chazaud, de Joyce Mac Dougall, de Robert Stoller, d'André Green ... toute une série de travaux qui témoignent d'un effort de saisie conceptuelle de ce champ complexe et hétérogène. On va prendre en compte le poids de la haine, de la destructivité, de la dévitalisation objectale, de la pulsion de mort, de la carence narcissique, de la pauvreté fantasmatique - On ne dira jamais assez combien les sujets qui commettent des actes de délinquance sexuelle sont d'une pauvreté imaginative et sexuelle tout à fait stupéfiante . Cela nous invite à différencier ceux qui mettent en scène leur scénario, et ceux qui mettent en acte leur destructivité ou, pour revenir à mon point de départ, les pervers de divan et les pervers de prison.

Au fond il y a là un paradoxe. Quand on a commencé à s'interroger sur la possibilité d'une approche thérapeutique, on a constaté que la loi centrée sur les violences sexuelles n'engage en fait la sexualité qu'en termes de co-excitation ou d'annexion de la sexualité par une violence plus fondamentale. Sans vouloir être choquant, de plaisir il est bien peu question dans le viol, pour la victime évidemment, mais pour l'auteur également. Ça concerne dans une majorité de cas, dans un moment de déstabilisation, un mouvement de passage brutal de la menace d'effondrement à l'emprise sur l'objet victime, de la passivité à l'activité, de la sidération face à une image féminine terrifiante au triomphe provisoire de sa déroute.

La ré-restauration pour un temps du clivage permet alors de poursuivre sa route comme si de rien n'était. Le « comme si de rien n'était » est d'ailleurs caractéristique du clivage. Stoller avait bien pointé cette transformation perverse de la détresse en triomphe. Et c'est cela le chef d'œuvre de la perversion : comment transformer la dérégulation en jouissance de toute puissance.

Je m'arrête une seconde sur le viol car je vous disais que ce n'est pas une partie de plaisir. Depuis une vingtaine d'années, je pose systématiquement la question « Avez-vous éprouvé du plaisir ? ». On me regarde alors d'une manière tout à fait étonnée. Mais non, ce n'est pas une partie de plaisir le viol ! Je différencie l'auteur d'un viol unique de celui qui va répéter à plusieurs reprises, scénariser, anticiper sa jouissance dans quelque chose de beaucoup plus élaboré, car là, effectivement, là il y a du plaisir. On est frappé par la pauvreté de l'énonciation : « J'ai des pulsions ». Il n'y a pas

plus freudien qu'un violeur ! Ils ont tous « des pulsions », y compris quand ils sont venus une semaine avant pour repérer les lieux. Ils ont des pulsions, ils n'ont pas grand-chose d'autre à nous dire..Donc, une fois encore, on constate l'absence de fantasme, l'absence de scénarisation, l'absence de plaisir sexuel, la pauvreté de l'énonciation, c'est à dire « Je ne sais pas ce qui m'a pris, ne vous inquiétez pas, je ne recommencerais pas ».

J'ai l'habitude de dire que le viol n'est pas sexuel. Pour faire passer ça devant une Cour d'assises... ce n'est pas évident ! J'ai un fils avocat, et je lui ai expliqué que le viol n'était pas sexuel, et dans une plaidoirie il a restitué ce que lui avait révélé papa et il s'est ramassé ! Je lui ai dit que j'avais déjà beaucoup de mal, moi, à expliquer pourquoi le viol n'était pas sexuel, mais, lui, avocat, effectivement, c'était peine perdue!

Si l'on veut, la destructivité utilise l'appareil sexuel comme une arme par destination. Si je tue quelqu'un avec un cendrier, c'est une arme par destination. Dans le viol, la sexualité est une arme par destination.

Claude Balier a remarquablement illustré l'ensemble de ces mécanismes autour de la notion de perversité sexuelle et autour des notions de recours à l'acte violent et au clivage du Moi pour éviter d'entrer dans la psychose. Là, il y a un point d'interrogation, car je ne sais pas si la psychose est toujours derrière, ou si ce n'est pas aussi dans certains cas l'effondrement narcissique. Je laisse cette question en suspend.

Claude Balier a bien montré que ce n'était pas du côté de la sexualité qu'il fallait se tourner. Pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est un psychanalyste qui a décidé de travailler en prison, qui a essayé de voir comment les concepts psychanalytiques pouvaient l'aider, et qui a fini par faire école; d'ailleurs ça illustre bien votre mouvement, de faire école avec des gens d'obédiences très différentes. Il a montré qu'il fallait se tourner du côté de l'investissement narcissique phallique, de la recherche de toute puissance. Il écrit : « Violence et destructivité y règnent en maître ». Encore un petit mot sur le viol, parce qu'il y a beaucoup de naïveté qui circule, y compris dans nos esprits. Je me souviens d'une juge d'instruction qui m'avait appelé pour me dire « Je ne comprends rien, Docteur, ce garçon a déjà été condamné à une lourde peine, il sort de prison, quinze jours après il viole à nouveau. Pourtant c'est un beau garçon, il a autant de filles ou de femmes qu'il peut avoir... ». C'est à dire qu'on confond ça avec la frustration sexuelle et je lui ai dit que cela n'avait strictement rien à voir. On ne risque pas quinze ans de prison pour « tirer un coup ». Ça n'a rien à voir, on n'est pas dans une logique sexuelle. Claude Balier insiste, à juste titre,

sur la prévalence du pénétrant-pénétré sur la personne même de la victime. Il insiste sur l'acquisition de la mise en jeu du double retournement dans le passage entre scénario fantasmatique et mise en acte violent. Comme la plupart des cliniciens qui ont eu à rencontrer de tels sujets, Claude Balier note le caractère crucial du passage d'une passivité insupportable, corollaire de l'envahissement par l'objet, à une démarche active d'emprise. Après l'acte, écrit-il, il y a pour ainsi dire réveil d'un sujet qui reprend le cours de sa vie habituelle. Il n'y a pas oubli, mais impression qu'il s'agit de quelqu'un d'autre qui a commis le crime, du fait du clivage.

Là aussi, la clinique du vil est parfois sidérante. Il y a des sujets qui violent sous la menace d'une arme et une fois l'abrasion des tensions, disent à la victime « Je te trouve sympa, on ne pourrait pas se revoir... », il y en a même qui donnent leur numéro de téléphone ! Ça paraît absurde, mais c'est dans la logique même du mouvement qui mène au viol. J'ai critiqué le terme même de « crime sexuel ». À mon sens ce n'est jamais la sexualité qui tue. Confondre celui qui a besoin d'un fétiche pour jouir et celui qui sodomise le cadavre de la personne qu'il a mise à mort est un contresens absolu.

Ce ne sont pas non plus des crimes sadiques. Le sadisme implique une scénarisation psychique. Son rituel est exigeant. Le contrat sado-masochique est presque plus exigeant que n'importe quel contrat civil. On a le droit de faire ça et ça et ça, pas ça, ni ça, ni ça. Il peut y avoir des situations qui débordent, qui dérapent. Il peut également y avoir des violences destructrices accompagnées de co-excitation sexuelle qui tentent, secondairement, la liaison psychique ou la scénarisation fantasmatique, comme j'ai pu l'observer chez certains tueurs en série. Mais on ne peut pas confondre les registres. J'ai donc proposé de parler de « crimes de sexe » comme on parle de crimes de sang, plutôt que de parler de « crimes sexuels », en insistant sur le fait que la destructivité primaire s'emparait de la sexualité comme d'une arme par destination. Il est donc préférable de parler de « crimes de sexe » plutôt que de « crimes sexuels ».

Je vais aborder maintenant la perversion narcissique, telle qu'elle est développée par Racamier. Il ne faudrait pas la confondre avec cette mode médiatique extraordinaire de la perversion narcissique. Effectivement je fais des expertises de couples qui divorcent, à la demande d'un juge des Affaires familiales. Il est très fréquent que la dame téléphone pour prendre rendez-vous et me dise : « Vous allez voir Docteur, c'est un grand pervers narcissique. Fort heureusement, je me reconstruis actuellement grâce à un thérapeute spécialisé. ». Donc, elle n'a pas vécu une histoire d'amour

avec un début, un coup de foudre, puis des conflits qui apparaissent. Elle n'a pas vécu cela. Elle a d'emblée été l'objet d'un pervers narcissique, qui l'a instrumentalisée pendant vingt ans, qui lui a sorti son petit pipeau de séducteur et, fort heureusement, ses yeux se sont ouverts au bout de vingt ans ! La perversion narcissique vient remplir une place vacante, cette obsession de la traçabilité du mal, de repérer dans la foule ceux qui sont porteurs du mal. Au fond, une fois pour toutes, cette femme a compris qu'elle avait été l'objet d'un homme porteur de ce mal, qu'elle a été sous son emprise pendant quelques décennies. Il n'est pas question d'aborder les conflits internes, il n'est pas question de s'interroger sur sa participation à l'échec du couple. Elle avait un statut de victime qui s'ignorait, et elle passe au statut de victime révélée. Elle va tomber sur un thérapeute qui ne va pas l'aider à conflictualiser tout ça, mais qui va l'aider à réparer des dégâts commis par cet individu maléfique. L'enfer, c'est les autres. C'est une mode impressionnante, très impressionnante, qui correspond probablement à beaucoup d'attentes sociétales, mais que j'invite modestement à ne pas confondre avec ce que je vais dire sur la perversion narcissique.

Donc Racamier a situé la perversion narcissique dans le champ classique de la perversité. Vous voyez qu'au fond il y avait d'un côté les perversions sexuelles, de l'autre côté la perversité, qui était morale. L'enfant pervers, décrit par les aliénistes et les psychiatres du début du XXème siècle, était figé une fois pour toutes dans le béton de la constitution. Il y avait d'un côté les perversions sexuelles, de l'autre côté la perversité morale. La sexualité, Freud y a beaucoup insisté, était totalement en dehors du mal, et il y avait comme un vide entre les deux. Aussi bien Balier qui parle de perversité sexuelle, que Racamier qui parle de perversion narcissique en la mettant du côté de la perversité vont essayer de combler ce fossé.

Racamier a situé la perversion dans le champ classique de la perversité. Il en a vivifié le concept, un concept d'ailleurs que la clinique psychiatrique n'est jamais parvenue à dégager de ses racines morales et religieuses. Dans son cheminement, à partir des écrits freudiens de 1927 et 1938, il n'était pas le seul. Roger Dorey avait notamment écrit que la perversion narcissique pouvait être considérée comme le modèle prototypique de toute relation perverse.

Mais Racamier en a brossé un tableau distinct des perversions érotiques, en a exploré la dimension psychologique et le germe universel, les composantes intrapsychiques et interactives, le mouvement défensif, le statut de ses objets, son origine et ses destins selon la réussite ou l'échec de sa visée.

Compte-tenu de son flou nosologique et de son statut métapsychologique incertain, la perversité peut être pensée et appréhendée de façon plus fine selon les axes proposés par Racamier, sans confusion avec les perversions sexuelles, sans exclusion en la cantonnant au seul champ psychiatrique, sans pétrification en la limitant à des traits de caractère précocement inscrits, et peut-être surtout sans cette difficulté à concevoir ce qui est si souvent invoqué, de façon trop allusive pour être convaincante, à savoir la fonction de défense contre la psychose. Et Racamier de décrire un double mouvement, un mouvement progrédient quand la perte du délire active la perversion, ou quand l'évolution se fait vers la cicatrisation perverse, et régrédient quand le colmatage du clivage s'avère incapable d'endiguer une béance hémorragique qui met la psyché en danger vital. C'est dans cette gradation, qui va du clivage le plus accompli à l'écartèlement irréparable du Moi, que se situe le chemin qui va de perversion narcissique en psychose.

Juste une petite remarque. À chaque fois, dans mon expérience, que j'ai vu des états de perversité inouïe, la psychose était derrière. Mais dire cela est un peu simple. Prenons Fourniret. C'est un monument de perversion et de perversité, il a mis quarante ans au service de la construction de son scénario, mais à douze ans il a fait une expérience délirante primaire. Il a vu l'Immaculée Conception et, au fond, il eût sans doute été préférable pour la société qu'il devienne psychotique. Mais ça n'a pas été le cas. Il y a eu comme ça un moment à carrefour, à évolution aléatoire. Il a pris la route de la perversion, pas celle de la psychose.

J'ai eu l'occasion d'examiner un adolescent qui avait violé et tué une jeune fille. Là aussi c'était une perversité inouïe, sans aucun signe clinique manifeste de psychose. Ce tableau était ahurissant, avec effectivement un clivage qui tenait et une pseudo-normalité de façade. La psychose était derrière comme l'évolution a pu le montrer. Ce sont des aménagements qui tiennent un temps sur fond de psychose.

C'est donc d'abord le mouvement qui est animé par la perversion narcissique qui est souligné par Racamier, dans sa dimension essentielle d'une défense spécifique contre le deuil et contre le conflit interne. Il a une très belle formule : « L'autre est l'hôte du venin. ». Ce processus est dénié, expulsé chez l'autre, tarissant l'envie, au sens kleinien, précipitant la déroute de l'objet au profit de la survalorisation narcissique propre.

La visée de ce puissant travail de déni interne et d'expulsion, qui puise sa source évidemment dans la mégalomanie universelle de l'enfant, qui

récuse toute limitation anti-narcissique interne ou externe est d'éradiquer en soi le gouffre de la déréliction en la transformant en jouissance de toute-puissance agie au détriment de son objet. Et ça, je le répète, c'est le chef d'œuvre de la perversion : il n'y a plus de déréliction, le sujet n'est plus en danger, c'est l'autre qui est en déroute, et le sujet est dans la toute-puissance.

Il écrit : « La perversion narcissique la plus accomplie est toute dans l'action et très peu dans le fantasme ». Encore une fois, ces sujets n'ont pas de fantasmes. Il ajoute : « À quoi bon le fantasme lorsqu'il n'y a pas véritablement d'objet ? ». Dans la lignée de ses précédents travaux sur l'objet/non objet, Racamier délimite clairement cet objet des pulsions partielles, inanimé, employé comme une simple amulette, un ustensile, en une prédation qui ne se pare même pas de la haine.

C'est un point sur lequel j'ai beaucoup insisté avec les tueurs en série : la haine est un affect chaud. Si je reconnais ma haine, je me connecte à mon vécu traumatique d'autrefois et à la déréliction qui s'en est suivie. L'indifférence, dont Freud nous a appris qu'elle était une forme spéciale de la haine est là au premier plan. On retrouve cela constamment chez les génocidaires ou chez les tueurs en série, plutôt l'indifférence que la haine.

L'invocation de la notion de clivage du Moi, dont Racamier reconnaît qu'elle n'est pas l'une des notions freudiennes les mieux ficelées, laisse un goût d'insatisfaction dans l'extensivité des usages multiples de sa métaphorisation purement descriptive. Chez Freud, c'est le fétiche qui assure le pontage des lèvres du clivage. Avec Guillaumin, Racamier souligne l'effort du cliveur pour impliquer ses objets dans la réussite du clivage, pour les faire co-agir avec la défense. S'y surajoute un mouvement de déni de toute contradiction interne, ce qui permet au sujet, délivré de toute gêne, et de tout souci, d'offrir à l'observateur médusé l'air de la plus parfaite innocence. Leur acte aurait pour fonction de colmater les lèvres du clivage du Moi.

À travers ces exemples on perçoit qu'une étape a été dépassée, et qu'un certain nombre de malentendus ont été entretenus par une psychanalyse tellement appliquée qu'elle en finissait par être plaquée. On ne peut parler, penser, théoriser qu'à partir de ce que l'on fait. Je pense que ce qui est intéressant à travers ces expériences, est de voir comment elles ont contribué à la ré-élaboration de notions psychanalytiques et à leur ajustement avec l'observation clinique. On a pu, en particulier, éclairer l'acte sexuel violent sans le déduire d'un scénario pervers organisé ou, à l'inverse, sans le réduire

à la pure économie de la décharge. Ainsi le hiatus entre le fantasme et l'acte a-t-il pu être abordé à partir de notions comme celle de pictogramme, de ce que Racamier appelait fantasme/non fantasme, de pré-représentation et de violence fondamentale. Les travaux de Balier sont le meilleur témoignage de cette ré-élaboration conceptuelle, solidement étayée sur une pratique prolongée du soin en prison.

Pour terminer, je voudrais dire un petit mot sur la clinique du clivage. Roland Chemama a écrit un livre là-dessus, qui a l'air fort intéressant. Ce que j'appelle la clinique du clivage, est quand même une clinique très singulière. Il m'est arrivé d'examiner des tueurs en série. On passe deux heures, trois heures, quatre heures avec eux, c'est lisse, aucun problème, ils sont incroyables, circulez, il n'y a rien à voir, pas de conflit, pas de moments difficiles, tout allait bien. Le seul signe clinique, mais il est incroyablement important, est qu'on ne sait rien d'eux au bout d'un long temps d'exploration. Tout paraît au fond relégué dans une partie secrète : j'avais bu, j'avais péché un câble, je ne recommencerais pas... donc une pseudo-normalité et une absence de conflictualité tout à fait étonnante. Même un côté angélique, aucune trace d'agressivité, on leur donnerait le bon Dieu sans confession, les affects sont écrasés, le discours est terne, aseptisé. C'est même parfois sidérant. Je passe du clivage ordinaire là au clivage fonctionnel. Chaque fois qu'il y a un attentat, on interroge les voisins qui disent « Ah, on ne comprend, rien il était sympa, il faisait traverser les dames dans la rue... » C'est l'avocat qui vient dire « des comme lui j'en avais plein ».

Cette clinique du clivage est omniprésente chez les délinquants sexuels et dans bien d'autres domaines. Elle a amené les personnes qui s'intéressent à ces situations cliniques à étudier « objectivement » les éléments du dossier. Par exemple, le psychiatre qui avait examiné antérieurement ce garçon qui a tué et violé, avait vu un adolescent assez banal, pseudo-normal, qui banalisait ce qu'il avait commis, qui n'avait pas de grandes particularités saillantes, si ce n'est qu'il ne disait pas grand-chose de lui.

Par contre, quand on étudiait la sémiologie des conduites de son premier acte de viol, il y avait des singularités dans la cruauté. Il y a une sémiologie des conduites, qui est dans le dossier. Puis, il faut bien d'une certaine façon mettre en relation, même si on est victimes nous-mêmes du clivage, ces éléments du dossier et les données de l'examen et de l'interactivité de l'examen clinique.

Discussion

Didier de Brouwer : " Merci beaucoup pour cet exposé qui resitue la perversion d'une toute autre manière que structurale. C'est vrai qu'on se perd souvent à vouloir un peu trop conceptualiser, pour rebondir sur ce que disait Christian Fierens.

Je pensais à un exemple clinique qui est dans ma clinique avec un adolescent, avec un préadolescent qui est dans une fantasmatisation, je parle fantasmatisation ici, de scénarios qui pourraient être taxés de pervers. Il me confiait au début où il venait qu'il était vraiment comme ça envahi par des idées de torturer, de faire du mal. Ça tombait comme des idées, des *einfall* comme disait Freud, en une fois, sans aucune préparation de terrain, de violence ou d'agressivité vis à vis d'un autre. C'était vraiment comme une idée incidente qui faisait irruption.

C'est vrai que soit cela pourrait être pensé du côté de la psychose, ça pourrait aussi être pensé, pourquoi pas, éventuellement c'est peut-être un futur pervers, on n'en sait rien. J'ai essayé de l'entendre plutôt du côté d'une faille narcissique tout à fait fondamentale, profonde. Je pense que c'est très important de l'aborder comme ça. Je pense à ce que vous disiez, qu'il y a des formes mixtes névrotico-perverses qu'il ne faut surtout pas décidé quoi que ce soit. Cela me semble d'une importance capitale, principalement par rapport aux adolescents. Vous parliez de ce moment carrefour pour Fourniret. Peut-être que si un autre avait peut-être pu un peu entendre quelque chose de ce qui l'agitait à ce moment-là, il aurait... Bon voilà, je rêve, cela aurait été un peu différent.

J'avais une question par rapport à la question de dans quelle mesure tous ces actes de perversion ne sont pas une défense contre l'effondrement. Est-ce que ce n'est pas quelque chose qui est plus comme une façon je dirais de se rassurer, quelque part de penser les choses comme ça ? Est-ce que ce n'est pas plutôt quelque chose qui est tellement noué... enfin, c'est paradoxal ce que je vais dire et contradictoire avec ce que je disais avant... mais qu'il y a une puissance comme ça de la pulsion du Moi, qui est tellement forte, tellement violente. Est-ce que vous avez déjà été témoin dans vos expertises de ces effondrements ? Parce qu'il arrive, souvent on dit, il va y avoir, il pourrait y avoir un effondrement, mais est-ce qu'on le constate cliniquement ? Des effondrements par rapport à des actes pervers qui n'ont pas été commis ?

Daniel Zagury — Il y a deux aspects dans votre question. Je retiens l'effondrement déjà. Par rapport à l'idée qu'il ne faut pas se précipiter. Non

seulement il ne faut pas se précipiter, mais il faut accepter de recueillir la clinique dans toute sa complexité. Il ne faut pas aller trop vite du côté de la structure. Je suis parti d'une constatation, dans un contexte d'ailleurs plus que désolant, mais peu importe. Par exemple, pour les tueurs en série, quand j'ai commencé à m'y intéresser, il y a ceux qui disent Attention ! C'est un psychotique, tu n'as rien compris, les autres qui disent, Mais non ! C'est un psychopathe, ça ne va pas la tête !, puis les troisièmes qui disent Mais non ! C'est un pervers. Je me suis donc dit qu'il fallait en réalité inventer des modèles un peu plus complexes. Il y a un pôle psychotique et un danger psychotique, il y a un pôle psychopathique, et il y a un pôle pervers. Ça s'articule très différemment en fonction des personnes et, surtout, il y a un clivage qui vient permettre momentanément ou durablement de tenir. Si on n'articule pas ces quatre éléments, et si on va directement à une discussion autour de la structure, on passe complètement à côté, on fait des querelles idiotes et ridicules vis à vis de la société, on ne rend pas compte de la complexité du cas, on ne rend pas compte de la dynamique possible, etc, etc. Ça me paraît un élément très important, et dans nos discussions cliniques sans arrêt il y a ce danger, comme si la psychopathie excluait la psychose, la psychose excluait la perversion, etc. Donc, c'est notre capacité à complexifier nos modèles et à rendre compte de la dynamique évolutive qui me paraît au contraire tout à fait estimable.

Alors, est-ce qu'on voit cet effondrement, ou est-ce qu'on le postule ? C'est une clinique très complexe, et il ne faut pas tout mélanger. On le voit cet effondrement, ou on le postule, quand il s'agit d'actes de la première fois. C'est très souvent, dans la clinique du viol, après un échec, après une série de problèmes existentiels, après un chômage, une rupture sentimentale, une humiliation au travail. On voit bien ce mouvement qui est d'éviter une dépression impossible, et de se mettre dans une posture de toute-puissance qui va en quelque sorte permettre de surmonter le risque.

On le voit aussi dans l'après-coup. Notamment Claude Balier - si vous avez lu son livre *Psychanalyse des comportements sexuels violents*, il montre bien comme ces sujets passent au bout d'un certain temps par des moments de cauchemars, ou des moments où ils sont au bord du suicide, et comment cette dépression, mais fondamentale, qui jusque-là était enfouie, réapparaît avec des remémorations, des cauchemars, et comment le travail psycho-thérapeutique peut permettre à ces sujets de progresser. Il y a beaucoup de travaux.

Si vous voulez, la dépression, on la postule avant, on l'observe parfois après.

Pierre Marchal — Je vous remercie, j'ai appris énormément de choses. Je voudrais juste poser une toute petite question, qui reprend le début et la fin de votre exposé. Au début vous faites la distinction entre perversion de divan et perversion de prison, et puis la fin où vous parlez de la pauvreté fantasmatique et d'énonciation de ces... je ne sais pas comment les appeler.... ce ne sont pas vraiment des patients... en disant que, mais je ne sais pas si aujourd'hui on peut dire des choses comme ça, qu'aujourd'hui il y a même du côté du divan quelque chose de cette pauvreté d'énonciation. Je ne me risquerais pas sur la question de la pauvreté fantasmatique, encore que... Il y a des gens qui nous arrivent avec des diagnostics qui sont posés par des médecins, médecins de famille, médecins du travail par exemple, et il faut tout un temps pour tenter de mettre ces personnes au travail de la parole. Ce n'est vraiment pas quelque chose qui est immédiatement acquis.

Donc ce n'est pas pour relativiser votre distinction, parce que je pense qu'il y a effectivement des distinctions à maintenir là-dessus, sur le divan et la prison, ce n'est pas vraiment la même chose. Mais il y a peut-être aujourd'hui du côté du divan quelque chose... on retrouve quelque chose de cette pauvreté fantasmatique et d'énonciation. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

Daniel Zagury — D'une manière très large, il se trouve que j'écris actuellement un livre sur la banalité du mal. Effectivement on a décrit la pensée opératoire des patients psycho-somatiques, la carence élaborative de ces sujets, les alcooliques, les toxicomanes, l'alexithymie, tout ça sont des notions assez proches, mais qui témoignent d'une grande pauvreté psychique et d'une facilité au recours à l'acte.

Quand Hannah Arendt nous dit que c'est dans le vide de la pensée que surgit le mal, je pense qu'elle nous fait une leçon extraordinaire. Les pervers, les grands pervers, qui agissent au nom du mal, avec une théorie du mal, sont rarissimes. La plupart du temps c'est au nom du Bien, de la Pureté etc. Mais le plus souvent c'est au nom du vide. La véritable racine du Mal est le vide psychique. C'est un peu comme ça que je répondrais à votre question.

Charles Melman — Merci beaucoup, cher Zagury, c'est un vrai plaisir de vous écouter et, à cette occasion, de s'instruire et de donner envie d'engager avec vous un dialogue à partir de la question par exemple que vous évoquez au premier chef, celle de la perversion.

Est-ce qu'on pourrait présenter les choses ainsi ? Si dans la relation intime avec une femme, je me sers de l'instrument convenu, je suis normal. Si je me sers d'un fouet, je suis pervers. Quelle est la différence après tout entre les deux, puisqu'il semble qu'il y en ait qui jouisse, je dirais de façon élective, avec le fouet qu'avec l'instrument prédestiné ? Prédestiné en quoi ? Quelle est la différence après tout ? Pourquoi on passerait à ce qui serait d'un côté la normalité à ce qui brusquement serait la perversion ?

La différence peut paraître celle-ci, c'est que dans le premier cas il s'agit d'un instrument consacré, légitimé par le fait qu'il s'inscrit dans la tradition, la recommandation, l'idéal de la fécondité, c'est à dire un rapport éminent bien sûr avec la loi paternelle, alors que le second en est une interprétation de cette loi, biaisée, qui ne retient que l'effet de traumatisme, de violence inhérente à l'opération, et qui bien entendu évite ce service rendu à la loi qu'il est censé accomplir.

Mais est-ce que je dis prévu pour l'affaire, est-ce qu'il est moins pervers que l'autre ? Il l'est sans doute, à titre égal, dans la mesure où c'est le choix électif porté sur un pur instrument, et en tant qu'il est supposé donc répartir une jouissance égale, dont on sait par ailleurs qu'elle ne l'est pas ordinairement, en tous cas qu'elle est différente, qu'elle est diverse.

Donc, une première question concernant ce que nous appelons la perversion, pour nous éclairer sur la suite, c'est à dire ceux que justement nous allons appeler pervers, à partir d'un premier départ qui serait de considérer que la perversion, ce que Lacan va écrire avec un petit tiret entre père et version, en témoignant que c'est la version effectivement mettant en œuvre l'instrument inscrit dans la loi paternelle, que c'est ce qui, dans le registre de la perversion, c'est à dire du choix de l'instrument, viendrait en quelque sorte honorer, légitimer celui-là plutôt par exemple que le fouet que j'évoquais tout à l'heure.

La question qui va déboucher directement sur le fait de savoir si le violeur est ou pas un pervers, il est bien évident que l'analyste je dirais de ville est assez mal placé pour en juger puisqu'un violeur ne vient jamais sur un divan. Jamais. En revanche, il a accès à des femmes violées. Ça, c'est incontournable. Je me souviendrai toujours de l'une d'elle qui m'a raconté les circonstances de cette affaire, c'est à dire du parcours quotidien de son jogging, où elle avait parfaitement repéré que dans un certain coin comme ça plus particulièrement feuillu, il y avait là un type qui traînait, et que donc elle pouvait légitimement s'inquiéter pour savoir

qu'est-ce qu'il foutait là, et que ce jour-là elle s'était donc engagée dans son jogging en ayant parfaitement vu le type présent dans ce parcours et sachant parfaitement ce qui allait lui arriver. Ça a été sans surprise. Et alors elle a eu un commentaire qui, je crois, m'a éclairé, même si j'en tire des conclusions peut-être trop hâtives ou correspondant à ce que je pouvais souhaiter moi-même. Elle a eu comme commentaire ceci : De toute façon, il avait une petite bite. Ça ne vous surprend pas ! Autrement dit, malgré ce viol, elle était restée intacte, et de telle sorte que ce qui sera effectivement une audace conceptuelle de ma part, et faute d'avoir une rencontre, une clinique avec des violeurs, je me demanderais si le violeur n'est pas essentiellement mu – je ne sais pas si là aussi le terme de pulsion convient forcément, mais mu par cette espèce de commandement, nécessaire je dirais à sa survie psychique, de venir sexualiser le Réel, ce qu'en langage lacanien on dira de l'autrifier. Autrement dit que s'il n'avait pas affaire ordinairement à un réel purement traumatique, qui n'avait aucun sens, et qu'il se trouvait commandé par l'impératif, je dis bien, de survie psychique, d'avoir, ce Réel, enfin, à lui donner du sens. Je crois que ça convient assez avec ces remarques que vous nous apportez, c'est à dire le gars qui, maintenant que c'est fait, il voudrait bien engager une relation avec cette femme, maintenant que l'opération a été effectuée, ou qu'il lui laisse son numéro... c'est absolument génial tout ça... avec la question qui subsiste, mais de quel lieu il agit, puisque comme vous l'avez très bien souligné, ce n'est pas du lieu d'un fantasme. Moi je dirais que s'il avait un fantasme, il ne serait pas un violeur ! Mais c'est justement de ce, je dirais, de ce lieu, pour lui, de l'Autre, suffisamment désinvesti pour qu'il ait, en quelque sorte quasiment là encore, le devoir de survie psychique de venir le rendre habité par l'instance qui le commande immédiatement - c'est bien le problème, c'est qu'il n'y a pas de délibération morale, d'avoir à autrifier le Réel. Autrement dit qu'à la limite il est un pur exécutant. L'exécutant d'une loi qui lui a fait défaut. Où nous voisinons effectivement le problème de la psychose, car si cette loi lui a fait défaut, est-ce que l'opération à laquelle il se livre n'est pas une tentative, je dirais, justement d'y introduire cette loi, que l'on pourrait aussi bien retrouver – j'ai trouvé génial que vous y associez le meurtrier en série, c'est à dire celui qui là encore et indépendamment de lui font petiot quoi ! Est-ce que c'était vraiment lui, ce petit bonhomme de rien du tout qui était à l'œuvre dans ces meurtres en série, ou est-ce que c'était pas la façon, venue là encore de l'Autre, de venir témoigner que tous ces petits bonshommes là qui l'exécutaient n'étaient vraiment pas

à la hauteur, ni les représentants ? Cette loi qu'il fallait sauver de cette dignité, de cette puissance qu'il convient de sauver.

Donc je trouve que votre exposé vient formidablement à la limite de ces questions. Elle vient forcément les soulever, c'est à dire déplacer le lieu de la responsabilité et le lieu du mécanisme qui est là à l'œuvre, dont immanquablement le violeur aussi bien que le tueur en série est lui-même la première victime, c'est un exécutant qui ne sait pas ce qui est attendu de lui et ce qu'on lui veut. Donc on est là avec cette clinique que vous avez le privilège ainsi de connaître, d'observer et surtout d'analyser, comme vous le faites, on est là au niveau de nos questions majeures. Merci encore de ma part.

Daniel Zagury — Merci beaucoup. Votre exemple est extraordinaire, parce que cette femme sexualise le Réel, cela me va tout à fait. Quand je parle de « crimes de sexe », j'évoque effectivement la seule arme que les hommes ont toujours sur eux... Ce que Balier appelle le recours à l'acte est effectivement le passage de la petite chose, du pauvre type qui vient d'essayer un certain nombre d'échecs narcissiques, et qui se trouve en proie à une imago féminine terrifiante et menaçante qu'il va mettre en déroute.

Alors que fait la femme ? Cet homme tout-puissant qui la domine, qui lui montre qu'il a une emprise sur elle, que c'est lui le maître. Et bien, il a une petite bite, c'est elle qui à nouveau inverse les postures et le renvoie à sa déroute initiale. Donc elle a gagné, elle a gagné en tous cas en fantasme. Elle a vaincu l'obstacle. C'est peut-être pour ça d'ailleurs qu'elle l'a cherché, inconsciemment bien sûr. C'est une sacrée partie de cartes ! Enfin bon... comment appeler ça ?

Alors pour ce qui concerne la bonne ou la mauvaise manière de jouir, celle qui est acceptable et celle qui fait de vous un pervers, ça c'est une grande question. Pour la loi, ce n'est pas compliqué. Mais la transgression de la loi ne coïncide pas avec nos conceptions de la perversion. Pour la loi, il y a deux limites, le consentement et la minorité. Donc celui qui va au delà du consentement de la victime, et celui qui, même avec un ado consentant, va en deçà de la limite d'âge légale, entre dans la définition. Mais la loi se fout bien, la loi ne fait pas la police des mœurs, la loi ne définit pas les manières de bien jouir. On a quand même considérablement évolué. Je vous rappelle que les sodomites ont été condamnés à mort pendant très longtemps. Au fond la perversion la plus inouïe, ou la plus répugnante, à partir du moment où il y a un partenaire contractuel qui l'accepte ou qui même en tire jouissance, la

société n'y met pas son nez. Il y a donc effectivement un certain nombre de perversions sexuelles qui n'entrent pas dans la répression pénale, et un certain nombre de sujets qui relèvent de la répression pénale et qui ne sont pas des pervers sexuels. Il n'y a pas de coïncidence des champs. C'est ça que m'inspire votre question.

Quand même le fouet, on peut... bon, tout dépend comment le fouet est utilisé. Si c'est un « petit pan pan cul cul apéritif » (rires)... Moi je ne porte aucun jugement de valeur. Si c'est effectivement un déchaînement de violence qui rencontre un masochisme hors norme, alors là c'est un problème...

Charles Melman — Problème pourquoi ? Et pour qui ?

Daniel Zagury — Moi ça ne me pose aucun problème. C'est éventuellement, c'est là qu'on parle de pervers du divan, c'est éventuellement un problème pour le sujet qui le vit et qui en souffre, ou qui en est insatisfait, ou qui fait souffrir les autres, et qui va sur le divan pour en parler. C'est pour lui que c'est un problème, pas pour la société ni pour moi.